

Portefeuille défensif DynamiqueUltra

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2020

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales informations financières, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1 800 268-8186, en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamic.ca ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., Dynamic Funds Tower, 1, Adelaide Street East, 28th Floor, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires, des politiques et procédures du Fonds relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et « Fonds » désigne le Portefeuille défensif DynamiqueUltra.

Dans le présent document, « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (Règlement 81-106), et « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts établi aux termes des Normes internationales d'information financière (IFRS).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique

général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques, incertitudes et autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds vise à obtenir des revenus et un certain niveau de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de fonds communs de titres à revenu fixe et dans certains fonds d'actions.

Le Fonds adopte une approche de placement caractérisée par la répartition stratégique de l'actif. Le conseiller en valeurs étudie, entre autres, les objectifs et les stratégies de placement de chaque fonds sous-jacent, son rendement passé et sa volatilité pour déterminer son adéquation avec les objectifs de placement du Fonds.

Le Fonds investit dans des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire, permettant la diversification par catégories d'actifs, régions géographiques et styles de placement. La répartition cible de l'actif est de 80 % en titres à revenu fixe et de 20 % en actions. Pour s'assurer que la composition du Fonds est conforme à son objectif de placement, le conseiller en valeurs effectue un suivi continu des fonds sous-jacents et repositionne les actifs du Fonds entre ces fonds sous-jacents. Le conseiller en valeurs peut, à son seul gré, modifier la répartition cible de l'actif de même que celle des fonds sous-jacents.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 juin 2020 (la « période »), le rendement des parts de série A du Fonds s'est établi à 3,4 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais et charges pour chaque série, contrairement à la performance de l'indice de référence, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, tout écart étant essentiellement attribuable à des différences dans les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges qui s'appliquent à cette série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice composé S&P/TSX, indices de référence généraux du Fonds, ont respectivement affiché un rendement de 7,9 % et de moins 2,2 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec les indices généraux pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché. Il faut cependant garder à l'esprit que l'objectif du Fonds peut être très différent de celui de ces indices.

Pour la même période, l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 7 % de l'indice composé S&P/TSX, à 13 % de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap Index (CAD) et à 80 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement de 7,2 %. La comparaison avec cet indice, qui reflète plus précisément les secteurs de marché et/ou les catégories d'actifs dans lesquelles le Fonds investit, se révèle plus utile pour l'évaluation du rendement du Fonds.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds a investi directement dans des fonds gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Pour cette raison, les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille ont trait aux fonds

sous-jacents. Les commentaires sur le revenu, les charges et les opérations sur parts ont trait au Fonds.

La répartition de l'actif à long terme du Fonds est de 80 % d'obligations et de 20 % d'actions. Au cours de la période, le rendement du Fonds a été inférieur à celui de l'indice de référence mixte en raison de la sous-performance des composantes titres à revenu fixe, actions mondiales et actions canadiennes par rapport à leur indice de référence respectif.

Le marché des obligations canadien, représenté par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a gagné 7,9 % au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020. Les obligations provinciales, en hausse de 9,4 %, étaient en tête, suivies des obligations fédérales et des obligations de sociétés, qui ont respectivement progressé de 7,2 % et de 6,6 %. Le rendement des obligations du Canada à 10 ans a ouvert la période à 1,47 %. Après une brève inversion de la courbe des taux en août, les taux à long terme ont progressé, jusqu'à la fin de l'année. Les taux ont chuté à partir de janvier pour atteindre un creux à 0,49 % en mai, après l'adoption de mesures extraordinaires par la Banque du Canada (BdC) pour répondre aux craintes grandissantes suscitées par la COVID-19. La BdC a abaissé son taux directeur à trois reprises en mars et annoncé un plan de soutien visant à acheter des obligations de sociétés afin de stabiliser les marchés obligataires en difficulté et d'en améliorer la liquidité. Le programme a été modifié par la suite, pour y inclure l'achat d'obligations provinciales et d'obligations à rendement réel, alors que la crise économique de la COVID-19 se poursuit.

Aux États-Unis, la courbe des taux des obligations du Trésor à 10 ans s'est brièvement inversée en août. Le taux de ces obligations a ensuite atteint un creux à 0,54 % en mars en raison des craintes suscitées par la pandémie. La Réserve fédérale américaine (Fed) a baissé son taux à trois reprises en 2019, puis deux fois en mars, dans le but d'apaiser les craintes à l'égard de la liquidité du marché. Après la réduction des taux de la Fed le 3 mars, les taux des obligations du Trésor à 10 ans ont chuté sous la barre du 1 % pour la première fois depuis le début du suivi des marchés en 1871.

Les écarts de taux des obligations de catégorie investissement et des obligations à rendement élevé, mesurés par les indices ICE BofAML d'écart corrigé en fonction des clauses optionnelles des obligations de sociétés canadiennes et américaines, ont augmenté en février et en mars sur fond d'inquiétudes grandissantes quant à la pandémie de COVID-19. Vers la fin du mois de mars, après la mise en œuvre de plans d'aide par plusieurs gouvernements dans le monde, la liquidité du marché et donc les primes d'illiquidité ont commencé à se normaliser. À la fin de la période, les marchés nord-américains d'obligations de catégorie investissement avaient effacé plus de la moitié de leurs pertes.

Quatre des placements en titres à revenu fixe du Fonds ont affiché un rendement positif, mais ont moins bien fait que l'indice des obligations universelles FTSE Canada, ce qui a pesé sur le rendement relatif. Les titres à revenu fixe de base et ceux de meilleure qualité ont progressé au premier trimestre, les

investisseurs ayant privilégié les titres peu risqués à mesure que les fondamentaux se détérioraient. Cela a favorisé le rendement du Fonds d'obligations à rendement total Dynamique. À l'inverse, le Fonds de titres de créance diversifiés Dynamique a affiché un rendement négatif. Le rendement moyen pondéré combiné des placements en titres à revenu fixe a donc été inférieur à celui de l'indice.

Les actions mondiales ont terminé l'exercice en territoire positif, l'indice MSCI Monde (CAD) ayant affiché un rendement de 7,0 %. Après une excellente année 2019, les marchés ont poursuivi sur leur lancée pendant les six premières semaines de 2020. La situation a changé vers la fin de février, lorsque la propagation rapide de la COVID-19 sur la planète est devenue incontestable.

Après que la COVID-19 a été officiellement qualifiée de pandémie, l'économie mondiale a été presque complètement mise à l'arrêt, ce qui a poussé les marchés des actions en territoire baissier (recul de 20 % ou plus) en l'espace de trois semaines à partir de la fin février.

Comme mesures de prévention, les banques centrales et les gouvernements du monde entier ont débloqué des liquidités et ont mis en place un filet de sécurité pour l'économie. Les banques centrales ont réduit les taux d'intérêt à des seuils records et certaines ont déclenché un programme d'assouplissement quantitatif. Ce genre de programme consiste en l'achat d'obligations par les banques centrales pour injecter de la liquidité dans l'économie et ainsi la redémarrer. De plus, les gouvernements ont fait leur part avec des programmes d'aide massifs pour offrir un soutien financier à leurs citoyens.

Sept des onze secteurs de la classification GICS ont généré des rendements positifs au cours de l'exercice. Les technologies de l'information (+38,6 %), la santé (+19,0 %) et les services de communication (+12,2 %) ont été les secteurs les plus performants, contrairement à ceux de l'énergie (moins 33,0 %), de la finance (moins 12,0 %) et de l'immobilier (moins 5,3 %).

La Catégorie Croissance mondiale Power Dynamique a produit un rendement de plus de 40 %, surpassant celui de l'indice MSCI Monde et favorisant le rendement relatif. Les Fonds présentant une surpondération en technologies de l'information, comme la Catégorie Croissance mondiale Power Dynamique, se sont envolés au cours du semestre. Le Fonds d'actions mondiales Dynamique a aussi favorisé la performance, mais dans une moindre mesure, car les actions à grande capitalisation ont surpassé l'indice au premier semestre de l'exercice. Le Fonds d'actions mondiales productives de revenu Dynamique, le Fonds mondial d'infrastructures Dynamique et le Fonds de rendement à prime Dynamique ont, quant à eux, reculé et ont été distancés par l'indice, ce qui a eu une incidence négative sur le rendement relatif. Par conséquent, le rendement moyen pondéré combiné des placements en actions mondiales du Fonds a été inférieur au rendement de l'indice.

Le marché des actions canadien a terminé l'exercice en territoire négatif, l'indice composé S&P/TSX ayant enregistré un rendement de moins 2,2 %.

La BdC a maintenu ses taux d'intérêt à 1,75 % pendant la deuxième moitié de 2019. À l'instar d'autres banques centrales dans le monde, elle a pris des mesures proactives face à la pandémie de COVID-19 et a abaissé ses taux à trois reprises en mars. De plus, la BdC a stimulé l'économie avec des programmes d'aide massifs pour offrir un soutien financier aux particuliers.

Sans surprise, le PIB du Canada s'est contracté de 8,2 % au premier trimestre. Le gouvernement fédéral et la BdC ont indiqué qu'ils maintiendront les mesures de soutien et apporteront chacune une contribution accrue, dans un avenir rapproché, au redressement de l'économie, qui subit un double coup dur : la faiblesse des prix du pétrole et la pandémie de COVID-19.

Quatre des onze secteurs de la classification GICS ont généré des rendements positifs au cours de l'exercice. Les technologies de l'information (+85,6 %), les matériaux (+24,9 %) et les services aux collectivités (+10,5 %) ont été les secteurs les plus performants. Les secteurs les moins performants ont été la santé (moins 54,5 %), l'énergie (moins 24,6 %) et l'immobilier (moins 15,4 %).

Les trois des placements en actions canadiennes du Fonds, le Fonds Valeur du Canada Dynamique, le Fonds de dividendes Dynamique et le Fonds de petites entreprises Dynamique, ont reculé et ont été distancés par l'indice composé S&P/TSX. Les fonds axés sur les dividendes, comme le Fonds de dividendes Dynamique, ont été pénalisés par la baisse des bénéfices des sociétés à mesure que la crise sanitaire évoluait. Malgré une impressionnante performance au deuxième trimestre, les actions à petite capitalisation ont terminé derrière celles à grande capitalisation pour la première moitié de l'année, ce qui a nui au Fonds de petites entreprises Dynamique.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 298,4 M\$ au 30 juin 2019 à 481,1 M\$ au 30 juin 2020. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 173,0 M\$, par des résultats des placements de 13,1 M\$ et par des distributions en espèces de 3,4 M\$. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenus.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la part du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribués à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Selon le gestionnaire, le versement de distributions sous forme de remboursement de capital n'a pas d'incidence significative sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie et à atteindre son objectif.

Événements récents

COVID-19

La propagation du virus de la COVID-19 a commencé à la fin de 2019 et a conduit, en mars 2020, à un arrêt brutal de toute activité jugée non essentielle à l'échelle mondiale. Beaucoup d'entreprises et d'écoles ont été fermées, de même que des frontières, en raison des restrictions de déplacement mises en place dans le monde entier. Ces fermetures ont eu des répercussions importantes sur les revenus des entreprises et des consommateurs, ce qui a suscité une hausse de la volatilité sur les marchés financiers. À la fin mars, toutefois, un revirement significatif s'est amorcé sur les marchés, l'ampleur des mesures prises par les autorités pour soutenir le système financier ayant encouragé les investisseurs. En effet, des milliers de milliards de dollars ont été débloqués pour offrir des programmes d'allocation de revenus, des reports des paiements de l'impôt et des garanties de prêts. À ces aides d'urgence se sont ajoutées les mesures tout aussi énergiques des banques centrales : baisses de taux d'intérêt, programmes d'achats d'actifs et lancement de mécanismes d'octroi de liquidités. Nous vivons probablement en 2020 l'une des plus importantes récessions de l'histoire, mais aussi l'une des plus courtes, selon de récentes données économiques. Cela dépendra surtout du temps qu'il faudra pour trouver un vaccin et de l'efficacité avec laquelle il sera distribué à l'échelle mondiale. Pour l'instant, nous continuons de surveiller la situation ainsi que ses conséquences sur le Fonds.

Changement aux frais d'administration à taux fixe

Le 15 novembre 2019, les frais d'administration à taux fixe des parts de série O du Fonds sont passés de 0,09 % à 0,05 %.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des transactions ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés liées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette section a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante et des opérations du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la

valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié le plus récent du Fonds.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié le plus récent du Fonds.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des frais d'une série. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées du Fonds et du gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Il peut également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres commissions

Le gestionnaire ou ses sociétés liées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de change ou sur dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés liées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (Règlement 81-107), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (CEI) dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, les cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les décisions

prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Carol S. Perry (présidente), Stephen J. Griggs, Simon Hitzig, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et les autres dépenses raisonnables engagées le concernant sont versées à même l'actif du Fonds ou des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI pourrait agir à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération se compose essentiellement d'une provision annuelle pour honoraires et de jetons de présence pour chaque participation à une réunion du CEI. Le président du CEI a droit à une rémunération supplémentaire. Les dépenses du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage à une partie liée pour l'exécution d'opérations sur titres à titre de

placeur pour compte et de placeur principal pour le compte du Fonds;

- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec des parties liées pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés de gré à gré au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation de produits ou de services à des parties liées pouvant être facturée au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment qu'une décision de placement relative à une opération avec des parties liées : a) doit être prise par le gestionnaire, libre de toute influence d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire, non influencée par des considérations autres que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire qui sont visées par les directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a pas exécuté d'opérations visées par les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Principales informations financières

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces informations sont fournies conformément à la réglementation; par conséquent, il est normal que certains totaux paraissent faussés, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Principales informations financières ».

Actif net par part du Fonds (\$) ¹⁾

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net à l'ouverture de la période	Revenu total	Total des charges	Gain (perte) réalisé pour la période	Gain (perte) latent pour la période	Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenu net de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série A												
30 juin 2020	9,58	0,26	(0,18)	0,08	0,14	0,30	(0,02)	(0,05)	(0,05)	(0,29)	(0,41)	9,49
30 juin 2019	9,49	0,28	(0,17)	0,03	0,37	0,51	(0,05)	(0,04)	(0,13)	(0,18)	(0,40)	9,58
30 juin 2018	9,74	0,24	(0,18)	0,25	(0,17)	0,14	(0,05)	(0,03)	(0,06)	(0,27)	(0,41)	9,49
30 juin 2017	9,80	0,29	(0,19)	0,14	0,07	0,31	(0,03)	(0,03)	(0,15)	(0,20)	(0,41)	9,74
30 juin 2016	10,20	0,36	(0,19)	0,15	(0,27)	0,05	(0,33)	(0,04)	–	(0,03)	(0,40)	9,80
Série F												
30 juin 2020	9,62	0,26	(0,09)	0,08	0,16	0,41	(0,10)	(0,05)	(0,05)	(0,30)	(0,50)	9,53
30 juin 2019	9,54	0,27	(0,09)	0,04	0,37	0,59	(0,14)	(0,04)	(0,13)	(0,19)	(0,50)	9,62
30 juin 2018	9,79	0,25	(0,09)	0,22	(0,12)	0,26	(0,14)	(0,03)	(0,06)	(0,27)	(0,50)	9,54
30 juin 2017	9,85	0,31	(0,09)	0,12	0,07	0,41	(0,12)	(0,03)	(0,15)	(0,19)	(0,49)	9,79
30 juin 2016	10,23	0,38	(0,10)	0,15	(0,30)	0,13	(0,41)	(0,03)	–	(0,04)	(0,48)	9,85
Série I												
30 juin 2020	9,88	0,26	(0,01)	0,09	0,24	0,58	(0,19)	(0,05)	(0,05)	(0,30)	(0,59)	9,78
30 juin 2019	9,80	0,26	(0,01)	0,04	0,47	0,76	(0,22)	(0,04)	(0,13)	(0,20)	(0,59)	9,88
30 juin 2018	10,05	0,21	(0,01)	0,18	(0,06)	0,32	(0,24)	(0,03)	(0,06)	(0,26)	(0,59)	9,80
30 juin 2017	10,12	0,30	(0,01)	0,14	0,10	0,53	(0,20)	(0,03)	(0,15)	(0,21)	(0,59)	10,05
30 juin 2016	10,52	0,36	(0,01)	0,12	(0,53)	(0,06)	(0,50)	(0,04)	–	(0,05)	(0,59)	10,12
Série O												
30 juin 2020*	10,00	0,02	–	0,13	0,53	0,68	(0,01)	–	–	(0,34)	(0,35)	9,98

* La série O a été lancée le 4 décembre 2019.

- 1) Ces chiffres sont tirés des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées dans la note 2 des états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée dans la section « Ratios et données supplémentaires ».
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série en particulier pour la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série A							
30 juin 2020	435 984	45 922 545	1,92	1,92	0,03	5,38	9,49
30 juin 2019	274 622	28 670 384	1,91	1,91	0,03	7,60	9,58
30 juin 2018	224 050	23 599 390	1,96	1,98	0,03	18,23	9,49
30 juin 2017	89 069	9 148 560	1,96	1,96	0,04	29,48	9,74
30 juin 2016	73 341	7 481 117	1,98	1,98	0,05	5,69	9,80
Série F							
30 juin 2020	33 092	3 472 932	1,01	1,01	0,03	5,38	9,53
30 juin 2019	22 696	2 359 049	1,01	1,01	0,03	7,60	9,62
30 juin 2018	15 503	1 624 585	1,01	1,02	0,03	18,23	9,54
30 juin 2017	10 177	1 039 840	1,01	1,01	0,04	29,48	9,79
30 juin 2016	9 321	946 520	1,05	1,05	0,05	5,69	9,85
Série I							
30 juin 2020	2 076	212 206	0,19	0,21	0,03	5,38	9,78
30 juin 2019	1 044	105 706	0,19	0,21	0,03	7,60	9,88
30 juin 2018	625	63 839	0,19	0,21	0,03	18,23	9,80
30 juin 2017	775	77 173	0,19	0,21	0,04	29,48	10,05
30 juin 2016	790	78 043	0,19	0,22	0,05	5,69	10,12
Série O							
30 juin 2020	9 990	1 000 906	0,07*	0,12*	0,03	5,38	9,98

* Données annualisées

- 1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.
- 2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période déterminée et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres, le marketing et la promotion, et la prestation ou l'organisation d'autres services.

Le tableau ci-après présente, en pourcentage, la répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion payés pour chaque série :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	1,50	28,6	71,4
Série F	0,70	–	100,0
Série I*	–	–	–
Série O*	–	–	–

* Les frais de gestion pour les parts de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

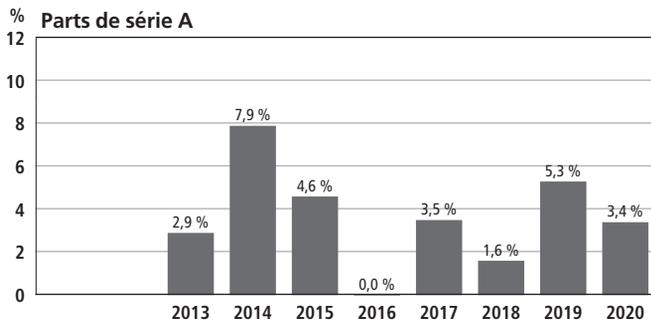
Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-après; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. Les informations présentées supposent que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. En outre, ces renseignements ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ni d'autres charges optionnelles qui auraient réduit le rendement.

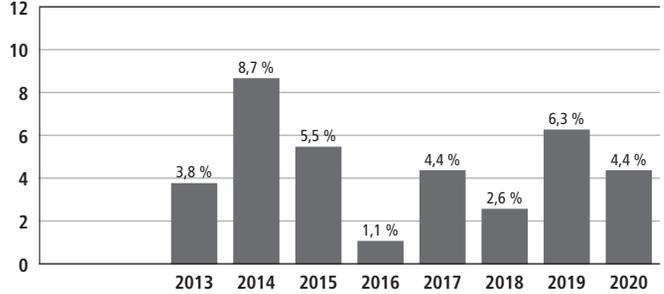
Rendement annuel

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série et la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation pour chaque série, à la hausse ou à la baisse, au dernier jour d'un exercice, d'un placement détenu au premier jour de chaque exercice.

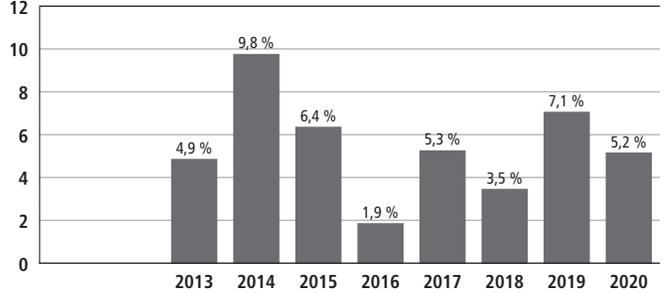
(exercices clos les 30 juin)



Partis de série F



Partis de série I



Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés ci-après compare le rendement de chaque série du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence est habituellement un indice unique ou une combinaison de plusieurs indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais et charges pour chaque série, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Depuis l'établissement
Partis de série A	%	3,4	3,4	2,7	3,5
Indice de référence mixte*	%	7,2	5,7	4,9	5,4
Indice des obligations universelles					
FTSE Canada	%	7,9	5,3	4,2	4,1
Indice composé S&P/TSX	%	-2,2	3,9	4,5	5,7
Partis de série F	%	4,4	4,4	3,7	4,4
Indice de référence mixte*	%	7,2	5,7	4,9	5,4
Indice des obligations universelles					
FTSE Canada	%	7,9	5,3	4,2	4,1
Indice composé S&P/TSX	%	-2,2	3,9	4,5	5,7
Partis de série I	%	5,2	5,2	4,6	5,3
Indice de référence mixte*	%	7,2	5,7	4,9	5,4
Indice des obligations universelles					
FTSE Canada	%	7,9	5,3	4,2	4,1
Indice composé S&P/TSX	%	-2,2	3,9	4,5	5,7

* L'indice de référence mixte du Fonds est composé à 7 % de l'indice composé S&P/TSX, à 13 % de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap Index (CAD) et à 80 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

Description des indices

Indice des obligations universelles FTSE Canada – Cet indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière est composé d'obligations de sociétés et d'État à taux fixe de catégorie investissement, émises au Canada, libellées en dollars canadiens et dont la durée jusqu'à l'échéance est d'au moins un an.

Indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap Index (CAD) – L'indice suit le rendement des titres à grande et moyenne capitalisation, qui représentent approximativement 85 % de la capitalisation boursière flottante des marchés développés.

Indice composé S&P/TSX – Cet indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1 800 268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamic.ca dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de fin d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Le Fonds investit surtout dans des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements. Le prospectus simplifié, la notice annuelle et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur Internet à l'adresse www.sedar.com.

Répartition de l'actif à long terme

CATÉGORIE D'ACTIFS/ PONDÉRATION CIBLE	STYLE	COMPOSANTE	PONDÉRATION ACTUELLE
20 % d'actions	Revenu d'actions	Fonds de dividendes Dynamique, série O	4,0 %
	Valeur	Fonds Valeur du Canada Dynamique, série O	1,5 %
	Revenu d'actions	Fonds d'actions mondiales productives de revenu Dynamique, série O	5,0 %
	Thématique	Fonds mondial d'infrastructures Dynamique, série O	1,0 %
	Revenu d'actions	Fonds de petites entreprises Dynamique, série O	1,5 %
	Croissance	Fonds Croissance mondiale Power Dynamique, série O	1,3 %
	Spécialisé	Fonds de rendement à prime Dynamique, série O	2,0 %
	Mixte	Fonds d'actions mondiales Dynamique, série O	4,0 %
80 % de titres à revenu fixe	Gestion active	Fonds d'obligations canadiennes Dynamique, série O	31,5 %
	Gestion active	Fonds d'obligations à rendement total Dynamique, série O	23,8 %
	Gestion active	Fonds de stratégies d'obligations de sociétés Dynamique, série O	8,0 %
	Gestion active	Fonds de titres de créance diversifiés Dynamique, série O	8,0 %
	Gestion active	Fonds de titres de qualité à taux variable Dynamique, série O	8,0 %
Trésorerie et autres éléments d'actif (de passif) net	s. o.	s. o.	0,4 %

Principaux titres*	Pourcentage de la valeur liquidative
Fonds d'obligations canadiennes Dynamique, série O	31,5
Fonds d'obligations à rendement total Dynamique, série O	23,8
Fonds de titres de créance diversifiés Dynamique, série O	8,0
Fonds de titres de qualité à taux variable Dynamique, série O	8,0
Fonds de stratégies d'obligations de sociétés Dynamique, série O	8,0
Fonds d'actions mondiales productives de revenu Dynamique, série O	5,0
Fonds d'actions mondiales Dynamique, série O	4,0
Fonds de dividendes Dynamique, série O	4,0
Fonds de rendement à prime Dynamique, série O	2,0
Fonds Valeur du Canada Dynamique, série O	1,5
Fonds de petites entreprises Dynamique, série O	1,5
Fonds Croissance mondiale Power Dynamique, série O	1,3
Fonds mondial d'infrastructures Dynamique, série O	1,0
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,5

* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.